

**17.0% des habitants du Luxembourg sont confrontés à des nuisances sonores provenant des voisins ou de la voie publique. Le Luxembourg se place près de la moyenne européenne dans ce domaine (19.8% dans la zone euro). Le pourcentage des personnes qui se plaignent d'un problème de pollution, de saleté ou d'autres problèmes environnementaux est de 14.0% au Luxembourg, soit légèrement en-dessous de la moyenne européenne (15.6% dans la zone euro). En ce qui concerne la violence, la délinquance et le vandalisme, 14.4% des résidents du Luxembourg sont confrontés à ce genre de problèmes dans l'environnement de leur logement ; un pourcentage assez similaire à celui qui vaut pour la Belgique et la France (14.7%). Les différences de revenu se reflètent dans les inégalités de l'environnement du logement. 26.6% des résidents dont le revenu se situe en-dessous du seuil de risque de pauvreté font état de nuisances sonores provenant des voisins ou de la voie publique, contre seulement 15.3% des non-pauvres. En zone urbaine (c'est-à-dire densément peuplée), près de 40% des personnes en risque de pauvreté font état de nuisances sonores provenant des voisins ou de la voie publique, contre 20% des personnes non-pauvres. Finalement, contrairement aux nuisances sonores et à la pollution, l'écart entre pauvres et non-pauvres dans le domaine de la délinquance, de la violence et du vandalisme est moins prononcé au Luxembourg que dans les pays voisins et dans la zone euro en moyenne. 14.1% des habitants du Luxembourg qui ne sont pas en risque de pauvreté font état de délinquance, violence et vandalisme aux alentours de leur logement. 15.7% des habitants du Luxembourg en risque de pauvreté sont dans le même cas.**

### L'environnement du logement : la fréquence des nuisances au Luxembourg comparable à la moyenne européenne

17.0% des habitants du Luxembourg sont confrontés à des nuisances sonores provenant des voisins ou de la voie publique (voir tableau 1). Avec ce taux, le Luxembourg se place près de la moyenne européenne dans ce domaine (19.8% dans la zone euro). En Belgique, le

taux est très proche (17.0% se plaignant de nuisances sonores), de même qu'en France (également 17.0%). En revanche, le taux des personnes se plaignant de telles nuisances sonores en Allemagne atteint 26.1%. Il convient de préciser que le fait d'indiquer des nuisances dans l'environnement du logement peut évidemment résulter de faits réels, mais également d'une acceptation plus ou moins grande de tels phénomènes.

**Tableau 1 : Environnement du logement par type de nuisances et selon le statut de pauvreté, 2012 (en % de la population)**

	En-dessous 60% du revenu équivalent médian	Au-dessus 60% du revenu équivalent médian	Total
<b>Nuisances sonores provenant des voisins ou de la voie publique</b>			
UE-28	22.1	18.2	18.8
Zone €	23.9	19.0	19.8
BE	22.3	16.1	17.0
DE	33.6	24.7	26.1
FR	23.7	15.9	17.0
<b>LU</b>	<b>26.6</b>	<b>15.3</b>	<b>17.0</b>
<b>Pollution, saleté ou autres problèmes environnementaux</b>			
UE-28	15.1	13.7	14.0
Zone €	17.4	15.2	15.6
BE	20.5	14.4	15.3
DE	25.7	21.8	22.4
FR	13.7	10.8	11.3
<b>LU</b>	<b>19.9</b>	<b>13.0</b>	<b>14.0</b>
<b>Délinquance, violence ou vandalisme aux alentours</b>			
UE-28	16.3	13.0	13.6
Zone €	16.0	12.9	13.4
BE	22.5	13.4	14.7
DE	18.6	11.4	12.5
FR	18.8	14.1	14.7
<b>LU</b>	<b>15.7</b>	<b>14.1</b>	<b>14.4</b>

Source : STATEC, EUROSTAT

Le pourcentage des personnes qui se plaignent d'un problème de pollution, de saleté ou d'autres problèmes environnementaux est de 14.0% au Luxembourg (voir tableau 1). Le Luxembourg se situe légèrement en-dessous de la moyenne européenne (15.6% dans la zone euro) pour ce genre de nuisances. En Belgique, le pourcentage correspondant (15.3%) est très proche de la moyenne européenne et en France (11.3%), il est inférieur à cette moyenne. En revanche il est largement supérieur à la moyenne européenne en Allemagne où 22.4% des habitants se plaignent de pollution, de saleté et d'autres problèmes environnementaux.

En ce qui concerne la violence, la délinquance et le vandalisme, 14.4% des résidents du Luxembourg sont confrontés à ce genre de problèmes. En France (14.7% des habitants qui sont dans ce cas) et en Belgique (également 14.7%) les pourcentages sont similaires, alors qu'en Allemagne, la part des personnes qui évoquent ces problèmes dans l'environnement de leur logement est légèrement inférieur (12.5%) au taux du Luxembourg (voir tableau 1).

### Les personnes en risque de pauvreté sont plus fréquemment confrontées à des nuisances dans l'environnement du logement que les personnes non pauvres

Les différences de revenu se reflètent dans les inégalités dans l'environnement du logement. 26.6% des résidents dont le revenu se situe en-dessous du seuil de risque de pauvreté font état de nuisances sonores provenant des voisins ou de la voie publique, contre seulement 15.3% des non-pauvres. Cet écart est un peu plus important que dans la zone euro en moyenne, où 23.9% des personnes en risque de pauvreté évoquent des nuisances sonores et 19.0% des personnes non-pauvres (voir tableau 1).

Au Grand-Duché 19.9% des habitants en risque de pauvreté affirment qu'aux alentours de leur logement ils ont constaté de la pollution, de la saleté ou autres problèmes environnementaux. Pour les non-pauvres, le pourcentage correspondant n'est que de 13.0%. En retrouve cette inégalité dans les autres pays européens, mais elle semble un peu moins prononcée : Dans la zone euro, 17.4% des habitants en risque de pauvreté disent qu'ils ont constaté de la pollution, de la saleté et de problèmes environnementaux près de leur logement ; ce n'est le cas que pour 15.2% des non-pauvres. L'écart entre pauvres et non-pauvres dans les pays voisins est également plus réduit qu'au Luxembourg. À titre d'exemple, en France 10.8% des personnes dont le revenu se situe au-dessus du seuil de risque de pauvreté signalent des problèmes de pollution et saleté, contre 13.7% des habitants en risque de pauvreté.

Finalement, contrairement aux nuisances sonores et à la pollution, l'écart entre pauvres et non-pauvres dans le domaine de la délinquance, de la violence et du vandalisme est moins prononcé au Luxembourg que dans les pays voisins et dans la zone euro en moyenne. 14.1% des habitants du Luxembourg qui ne sont pas en risque de pauvreté font état de délinquance, violence et vandalisme aux alentours de leur logement. 15.7% des habitants du Luxembourg en risque de pauvreté sont dans le même cas. En Belgique, 22.5% des personnes en risque de pauvreté affirment que l'environnement de leur logement est marqué par de la délinquance, de la violence et du vandalisme, contre seulement 13.4% des non-pauvres.

### Au Luxembourg, en zone urbaine (c'est-à-dire densément peuplée), près de 40% des personnes en risque de pauvreté font état de nuisances sonores provenant des voisins ou de la voie publique, contre 20% des personnes non-pauvres

Les inégalités en matière d'environnement du logement ne sont pas seulement liées aux revenus, mais également au fait de vivre en zone urbaine ou non (voir tableau 2). Ces deux déterminants se superposent. Dans les zones urbaines (densément peuplées) – au Luxembourg, seule la Ville de Luxembourg est répertoriée dans cette catégorie – 39.0% de pauvres et 20.4% des non-pauvres évoquent des nuisances sonores provenant des voisins ou de la voie publique (soit en moyenne 23.6% des habitants des zones urbaines). Dans les zones rurales (faiblement peuplées au Luxembourg) seulement 10% des habitants se plaignent de nuisances sonores et l'écart entre pauvres et non-pauvres est insignifiant dans ces zones faiblement peuplées.

Au total, 16.3% des habitants des zones urbaines au Luxembourg évoquent de la pollution, de la saleté et autres problèmes environnementaux aux alentours de leur logement (25% des personnes en risque de pauvreté habitant dans ces zones, contre 14.4% des non-pauvres). Dans les zones rurales faiblement peuplées seulement 7.8% de l'ensemble des habitants affirment la même chose (et l'écart entre pauvres et non-pauvres dans les zones rurales est peu important).

Il est à noter que dans les zones urbanisées intermédiaires - au Grand-Duché, il s'agit principalement des communes du Sud du pays et des communes périphériques à la Ville de Luxembourg - le pourcentage des personnes se plaignant de pollution, de saleté et d'autres problèmes environnementaux (20.7%) est même plus élevé que dans les zones urbaines (c'est-à-dire la Ville de Luxembourg) où 16.3% évoquent ces problèmes.

Finalement, en ce qui concerne la délinquance, la violence et le vandalisme, ce sont également les habitants des zones urbanisées intermédiaires qui s'en plaignent le plus : 22.3% des habitants de ces régions (Sud du pays, périphérie de la Ville de Luxembourg, Ettelbrück-Diekirch) affirment qu'aux alentours de leur logement ils ont constaté ces phénomènes, contre 7.4% des habitants vivant dans des zones rurales et 15.9% des habitants vivant en zone urbaine (en clair, la Ville de Luxembourg). L'écart entre pauvres et non-pauvres est très réduit dans ce domaine que ce soit dans les zones densément peuplées, moyennement peuplées ou rurales.

**Tableau 2 : Environnement du logement par type de nuisances selon le statut de pauvreté et selon le degré d'urbanisation au Luxembourg, 2012 (en % de la population)**

	Zone densément peuplée	Zone urbanisée inter- médiaire	Zone faiblement peuplée
<u>Nuisances sonores provenant des voisins ou de la voie publique</u>			
En-dessous 60% du revenu équivalent médian	39.0	35.6	8.9
Au-dessus 60% du revenu équivalent médian	20.4	20.0	10.1
Total	23.6	22.9	10.0
<u>Pollution, saleté ou autres problèmes environnementaux</u>			
En-dessous 60% du revenu équivalent médian	25.0	27.4	8.0
Au-dessus 60% du revenu équivalent médian	14.4	19.2	7.8
Total	16.3	20.7	7.8
<u>Délinquance, violence ou vandalisme aux alentours par degré d'urbanisation</u>			
En-dessous 60% du revenu équivalent médian	14.4	23.4	6.7
Au-dessus 60% du revenu équivalent médian	16.3	22.0	7.5
Total	15.9	22.3	7.4

Source : STATEC, EUROSTAT ; N.B. : Zone urbaine ou densément peuplée = grappe (cluster) de cellules adjacentes de 1 km<sup>2</sup> avec une densité de la population dépassant les 1 500 habitants par km<sup>2</sup> et une population minimum de 50 000 habitants. Seule la Ville de Luxembourg fait partie de cette catégorie. Zone urbanisée intermédiaire = grappe (cluster) de cellules adjacentes de 1 km<sup>2</sup> avec une densité de la population dépassant les 300 habitants par km<sup>2</sup> et une population minimum de 5 000 habitants. Font partie de ce cluster, les communes périphériques de la Ville de Luxembourg (Strassen, Bertrange, Hesperange, Walferdange), les deux grandes communes du centre du pays (Ettelbruck, Diekirch) et les communes du Sud du pays (Bettembourg, Differdange, Dudelange, Esch-sur-Alzette, Kayl, Pétange, Rumelange, Sanem, Schifflange). Zone rurale (zone faiblement peuplée) = toutes les autres communes du pays

## Accès aux services : un accès plus facile qu'en moyenne européenne

Plusieurs éléments définissent l'accessibilité à un service : la proximité géographique, les infrastructures routières, le coût du transport, les heures d'ouverture, l'accès aux bâtiments compte tenu des capacités physiques, la possibilité d'obtenir un service via Internet ou de se faire livrer à la maison. Dans le module 2012 d'EU-SILC on a demandé aux ménages, en tenant compte de ces différents éléments, s'ils accèdent avec grandes difficultés, avec quelques difficultés, facilement ou très facilement aux services suivants : 1. Epicerie, supérette, supermarché, commerce d'alimentation ; 2. Banque ou services bancaires, 3. Services postaux, Poste, 4. Transport public, 5. Soins de santé primaires (médecin généraliste ou centre de soins), 6. Ecole obligatoire.

Dans l'ensemble de la population du Grand-Duché, 12.3% ont un accès difficile ou très difficile à une épicerie, un supermarché ou une supérette (3.0% un accès très difficile et 9.3% un accès difficile). En moyenne, dans la zone euro, 11.2% des personnes affirment avoir un accès difficile ou très difficile à une épicerie (voir tableau 3). 12.4% des habitants du Grand-Duché disent avoir difficilement ou très difficilement accès aux services bancaires (3.0% très difficilement et 9.4% difficilement). Le pourcentage correspondant dans la zone euro est en moyenne un peu plus élevé (15.4% dont 2.9% qui ont très

difficilement accès aux services bancaires et 12.5% difficilement). L'accès aux services postaux est très difficile (3.2%) ou difficile (10.5%) pour 13.7% des habitants du Luxembourg au total. Dans de nombreux autres pays européens, l'accès aux services postaux est plus problématique qu'au Luxembourg : 20.3% de la population de la zone euro ont un accès difficile ou très difficile (4.0% un accès très difficile et 16.3% un accès difficile).

L'accès aux transports publics semble également plus facile au Luxembourg que dans la plupart des autres pays européens : 9.8% des résidents du Luxembourg accèdent difficilement (6.7%) ou très difficilement (3.1%) aux transports publics, alors que c'est le cas pour 21.1% des habitants de la zone euro en moyenne (15.1% difficilement et 6% très difficilement). En Italie, par exemple, 30% des habitants affirment avoir un accès difficile ou très difficile aux transports publics.

En Belgique le pourcentage correspondant est de 18.6%, en Allemagne de 23.6% et en France de 12.5% des habitants ayant un accès difficile ou très difficile aux services publics. 11.1% des habitants du Luxembourg ont très difficilement ou difficilement accès aux soins de santé de base ou primaires (2.8% très difficilement et 8.3% difficilement). Le pourcentage des personnes accédant difficilement ou très difficilement aux soins de base dans la zone euro atteint en moyenne de 16.0% (accès très difficile pour 3.1% et difficile pour 12.9%). En Belgique, le pourcentage des personnes ayant difficilement ou très difficilement accès aux soins de base se situe au même niveau (10.9%) qu'au Luxembourg. En France, le pourcentage (6.0%) est même inférieur à celui du Luxembourg et en Allemagne 13.0% des habitants sont dans ce cas, soit un niveau légèrement supérieur au Luxembourg

## Accès aux services : les personnes en risque de pauvreté sont moins bien loties

Les personnes dont le revenu se situe au-dessus du seuil de risque de pauvreté (60% du revenu médian) ont généralement plus facilement accès aux services que les personnes en risque de pauvreté (voir tableau 3). À titre d'exemple, il est très difficile pour 4.8% des personnes qui habitent au Luxembourg et qui sont en risque de pauvreté d'accéder à une épicerie, contre 2.7% pour les non-pauvres. Similairement, 4.9% des pauvres ont de grandes difficultés d'accéder à des services bancaires, contre 2.7% des non-pauvres. La différence entre pauvres et non-pauvres quant à l'accès aux services semble la plus significative dans le domaine des services de santé de base : 5.7% des personnes en risque de pauvreté affirment accéder très difficilement à ce genre de service, contre 2.2% des non-pauvres.

**Tableau 3 : Accès aux services selon le statut de pauvreté au Luxembourg, 2012 (en %)**

	Total	Pauvres	Non-pauvres
<b>Accès à une épicerie</b>			
Très difficilement	3.0	4.8	2.7
Difficilement	9.3	10.6	9.1
Facilement	42.3	40.0	42.7
Très facilement	45.4	44.6	45.5
<b>Accès à des services bancaires</b>			
Très difficilement	3.0	4.9	2.7
Difficilement	9.4	11.0	9.1
Facilement	43.0	39.0	43.7
Très facilement	44.5	45.1	44.4
<b>Accès à des services postaux</b>			
Très difficilement	3.2	4.9	2.9
Difficilement	10.5	10.9	10.4
Facilement	42.8	37.5	43.7
Très facilement	43.5	46.7	42.9
<b>Accès aux transports publics</b>			
Très difficilement	3.1	3.8	3.0
Difficilement	6.7	4.2	7.1
Facilement	38.5	38.4	38.5
Très facilement	51.7	53.6	51.3
<b>Accès aux soins de santé primaires</b>			
Très difficilement	2.8	5.7	2.2
Difficilement	8.3	9.3	8.1
Facilement	45.5	39.8	46.5
Très facilement	43.5	45.2	43.2
<b>Accès à l'école obligatoire</b>			
Très difficilement	2.9	4.8	2.4
Difficilement	5.1	6.5	4.8
Facilement	42.7	39.4	43.6
Très facilement	49.2	49.3	49.2

Source : STATEC, EUROSTAT

### En général, dans les zones rurales, l'accès aux services est moins facile que dans les zones densément ou moyennement peuplées

16.0% des personnes habitant en milieu rural affirment ne pouvoir accéder que difficilement ou très difficilement à une épicerie, contre 8.4% en milieu urbanisé intermédiaire et 11.3% en zone urbaine (voir tableau 4). Pour l'accès aux services bancaires, les pourcentages et les écarts sont très similaires. Pour les services postaux, 17.1% des habitants des régions rurales y ont un accès difficile ou très difficile, contre seulement 8.5% en zone urbanisée intermédiaire (moyennement peuplée). 13.5% des habitants des régions rurales ont des difficultés ou de grandes difficultés d'accéder aux transports publics. Le pourcentage est beaucoup plus faible

dans les zones moyennement peuplées (7.8%) et en zone urbaine (qui se réduit au Grand-Duché à la Ville de Luxembourg) où seulement 4.2% des habitants n'ont qu'un accès difficile ou très difficile aux transports publics. L'accès à l'école obligatoire est une exception : c'est en milieu rural que l'accès semble le moins difficile. 6.8% des habitants des zones rurales évoquent des difficultés d'accès à l'école, alors que les pourcentages sont de 9.3% dans les zones urbanisées intermédiaires et de 8.1% en zone urbaine.

**Tableau 4 : Accès aux services selon la densité de la population au Luxembourg, 2012 (en %)**

	Zone densément peuplée	Zone urbanisée intermédiaire	Zone faiblement peuplée
<b>Accès à une épicerie</b>			
Très difficilement	2.2	4.2	2.4
Difficilement	9.1	4.2	13.6
Facilement	42.0	35.8	47.7
Très facilement	46.8	55.8	36.4
<b>Accès à des services bancaires</b>			
Très difficilement	2.7	4.0	2.3
Difficilement	9.7	4.1	13.7
Facilement	44.7	35.9	48.3
Très facilement	43.0	56.0	35.7
<b>Accès à des services postaux</b>			
Très difficilement	2.6	3.9	2.8
Difficilement	13.6	4.6	14.3
Facilement	43.5	37.2	47.0
Très facilement	40.2	54.2	35.8
<b>Accès aux transports publics</b>			
Très difficilement	0.8	4.3	3.0
Difficilement	3.4	3.5	10.5
Facilement	37.8	32.2	44.1
Très facilement	57.9	60.0	42.4
<b>Accès aux soins de santé primaires</b>			
Très difficilement	1.3	4.3	2.0
Difficilement	6.9	5.1	11.3
Facilement	50.1	36.9	51.0
Très facilement	41.6	53.8	35.7
<b>Accès à l'école obligatoire</b>			
Très difficilement	1.4	5.7	0.7
Difficilement	6.7	3.6	6.1
Facilement	43.8	34.1	50.7
Très facilement	48.1	56.6	42.5

Source : STATEC, EUROSTAT

**Institut national de la statistique  
et des études économiques  
Luxembourg**

info@statec.etat.lu  
Tél.: (+352) 247-84219

[www.statistiques.lu](http://www.statistiques.lu)

ISSN 2304-7135